



# JOURNAL ASIATIQUE.

AOUT 1836.



## MÉMOIRES HISTORIQUES

Sur la dynastie des Khalifes Fatimites, par M. QUATREMÈRE,  
membre de l'Institut.

Les khalifes fatimites jouèrent durant près de trois siècles, sur la scène de l'Orient; un rôle d'une haute importance, enlevèrent aux Abbassides la possession de l'Afrique, de l'Égypte, de la Syrie, et virent leur souveraineté momentanément reconnue dans l'Arabie, la Mésopotamie, et jusque dans les murs de Bagdad. Leur histoire, remplie de faits aussi importants que variés, ne saurait manquer, si elle était traitée avec tout le soin qu'elle comporte, d'offrir à la curiosité du lecteur un tableau non moins intéressant qu'instructif. Mais, par malheur, dans l'état actuel de nos connaissances et de nos ressources littéraires, nous sommes loin de pouvoir présenter aux regards des hommes éclairés la suite

entière des faits qui signalèrent cette période mémorable. Au lieu d'une histoire complète des Fatimites, nous ne trouvons, chez les écrivains orientaux qui sont sous nos yeux, que des chroniques sèches et décharnées, des abrégés informes, où les événements sont à peine indiqués, et dans lesquels on semble avoir pris à tâche de supprimer tous les détails qui pouvaient donner aux récits une forme tant soit peu dramatique, et présenter, au lieu d'un squelette, un corps plein de vie et d'embonpoint. Si l'on veut même consulter les historiens originaux, on remarquera avec surprise que les règnes des second et troisième khalifes fatimites, ces règnes qui remplissent un espace de vingt années, qui furent marqués par des guerres sanglantes et des événements de tout genre, n'occupent dans les chroniques arabes que deux ou trois pages. D'ailleurs, les écrivains dont nous pouvons consulter les récits ont, pour la plupart, vécu à une grande distance des faits qu'ils ont entrepris de raconter : par conséquent, ils n'ont pu faire autre chose que de compiler, avec plus ou moins d'adresse et d'impartialité, les relations de leurs devanciers ; et cependant l'histoire des Fatimites avait attiré l'attention d'un grand nombre d'écrivains qui l'avaient traitée, soit *ex professo*, soit par occasion, de la manière la plus circonstanciée. On sent très-bien que les passions rivales avaient dû s'emparer de ce sujet fécond en événements, et qui offrait une ample matière aux discussions critiques les plus animées. C'était

surtout ce qui concernait l'origine de cette dynastie qui, sous la plume des annalistes rivaux, avait produit de longues et interminables controverses. Je ne rappellerai point ici les noms des écrivains qui se trouvent cités dans la suite de ce récit. Abou-Schamah, dans la grande histoire de Noradin et de Saladin<sup>1</sup>, indique le kadi Abou-Bekr Mohammed ben-Taïib, qui, dans un ouvrage intitulé : *كشوف اسرار الباطنية*, c'est-à-dire, *Révélation des secrets des Batiéniens*, avait réfuté avec une grande force les prétentions des Fatimites au titre de descendants d'Ali. Il ajoute<sup>2</sup> que le kadi Abd-aldjebbar-Basri avait, dans un traité portant pour titre : *كتاب تثبيت النبوة*, le *Livre de l'authenticité de la prophétie*, discuté avec le plus grand soin tout ce qui avait rapport à l'origine des Fatimites. Le schérif Haschemi, qui vivait sous le règne du khalife Aziz<sup>3</sup>, avait traité dans les plus grands détails ce point important et obscur de l'histoire orientale. Abou-Schamah lui-même<sup>4</sup> s'était attaché à recueillir tout les faits qui ont rapport aux Fatimites, et en avait formé un ouvrage particulier, qui portait pour titre : *كشوف ما كانوا عليه بنو عبيد من الكفر والكذب والمكر والكبد*, c'est-à-dire, « Traité où l'on dévoile l'infidélité, le mensonge, les ruses, la fourberie des enfants d'Obaïd. » Probablement, ces ouvrages, et bien

<sup>1</sup> Man. ar. 707 A, fol. 106 r.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.* fol. 107 r.

<sup>4</sup> *Ibid.*

d'autres, n'avaient pas pour principal mérite celui d'une exacte et scrupuleuse impartialité. Mais ils n'en seraient pas moins précieux par le nombre des faits curieux dont ils offrirait la suite; et leurs récits même pourraient plus d'une fois servir à rectifier les assertions et à dévoiler les préventions de l'écrivain. Makrizi, comme on sait, avait composé une histoire particulière des Fatimites, et, dans son grand ouvrage qui porte le titre de *Kitab-almoukaffa* كتاب المقفى, et qui est disposé par ordre alphabétique, il avait exposé dans les plus grands détails la vie de chaque khalife de la dynastie des Fatimites. Mohammed ben-Moïassar, Bibars-Mansouri, Ebn-Ferat, Nowāiri, Ebn-Athir, Ebn-Djouzi, Ebn-Khaldoun, Mesihi, et quantité d'autres écrivains, ont, soit dans des ouvrages spéciaux, soit dans le cours de leurs volumineuses annales, exposé, avec plus ou moins de soin, ce qui concerne les Fatimites. Mais de ces compositions estimables quelques-unes ne sont point sous nos yeux, ou nous n'en possédons que des fragments plus ou moins étendus. Je me suis attaché, avec tout le soin dont je suis capable, à recueillir et à coordonner tous les faits qui ont trait à cette histoire; mais, à mon grand regret, j'ai été plus d'une fois contraint d'offrir à mes lecteurs, au lieu d'une narration complète, le récit imparfait d'événements nombreux et importants, qui étaient de nature à piquer au plus haut point la curiosité de l'homme instruit. Il reste même dans ces mémoires plusieurs lacunes importantes qu'il m'a été

impossible de remplir. C'est ce motif surtout qui m'a décidé à présenter ici au moins une partie de mon ouvrage aux regards des hommes éclairés qui attachent quelque prix à l'histoire de l'Orient. J'ai pensé que les personnes qui ont à leur disposition des matériaux dont je n'ai pu faire usage voudraient bien, en relevant les erreurs, les omissions dont je n'ai pu me défendre, me communiquer les ouvrages qu'elles possèdent, m'indiquer les faits qui ont échappé à mes investigations, et me mettre à même d'offrir, dans une nouvelle édition, une histoire plus digne de l'attention des savants, plus riche en faits, et par suite plus instructive.

En commençant ce travail, il se présente avant tout une question importante, et dont la solution serait du plus haut intérêt. Les khalifes Fatimites prétendaient, comme leur nom l'indique, faire remonter leur origine à Fatimah, fille de Mahomet et épouse d'Ali. Leurs assertions à cet égard étaient-elles fondées sur la vérité, et les Fatimites appartenaient-ils réellement à la famille d'Ali, ou n'étaient-ils que des imposteurs adroits et heureux ? Telle est la première question que doit s'adresser à lui-même l'écrivain qui entreprend d'éclaircir cette période de l'histoire. Mais, par malheur, l'éloignement des temps, les préjugés, les passions des hommes, les témoignages contradictoires des chroniqueurs, dont les uns ont écrit sous l'influence des khalifes abbassides, d'autres sous celle des ennemis de cette dynastie, ont répandu autour de cette question des

ténèbres épaisses que le flambeau de la critique ne saurait dissiper que d'une manière imparfaite. Aussi, quoique mon opinion personnelle soit peu favorable aux prétentions des Fatimites, je devrais peut-être me contenter de rapporter les faits dans toute leur simplicité, en laissant au lecteur une liberté entière de porter sur ce grand procès le jugement qui lui paraîtra conforme à la justice et à la vérité.

Toutefois, je ne puis me défendre de consigner ici quelques réflexions, fruit d'un examen impartial, et qui, si elles ne sont pas de nature à résoudre complètement une question aussi obscure, prouveront du moins que j'ai pesé scrupuleusement les raisons alléguées par les deux partis, et que j'ai fait ce qui dépendait de moi pour offrir un résultat qui approchât de la vérité.

Un écrivain dont le témoignage sur l'histoire de l'Égypte est certainement d'un grand poids, Abou-Imahâsen, prononce affirmativement que les Fatimites n'appartenaient nullement à la famille d'Ali. Mais il faut observer que ce judicieux chroniqueur a composé son ouvrage après le milieu du ix<sup>e</sup> siècle de l'hégire, à une grande distance de l'époque qui vit régner ces princes: il n'a donc pu faire autre chose que de suivre les opinions des écrivains qui l'avaient précédé: par conséquent, son autorité, bien respectable sans doute, n'est pourtant pas telle que l'on doive l'adopter aveuglément et sans discussion.

Si des historiens nombreux ont attaqué ou défendu

la généalogie des Fatimites, on se douterait bien, quand le fait ne serait pas formellement attesté par un écrivain judicieux, qu'ils n'ont fait autre chose que se copier les uns les autres, sans examen et sans critique. Et, sur l'histoire comme sur d'autres matières, il vaut mieux peser les voix que les compter.

D'un autre côté, on se demande pourquoi les khalifes abbassides ont mis tant de soin à décréditer la généalogie des khalifes d'Égypte. On répondra sans doute que les enfants d'Abbas, ne pouvant repousser ces redoutables rivaux, qui les bravaient jusque dans leur capitale, avaient cherché au moins à leur faire perdre, aux yeux du peuple musulman, cet avantage inappréciable que leur donnait la qualité de descendants du prophète. Mais il se présente ici une observation. Depuis l'avènement des Abbassides au rang de khalifes, des descendants d'Ali, qui voyaient avec chagrin le sceptre envahi par une famille étrangère, avaient pris les armes, à plusieurs reprises, pour revendiquer des droits bien légitimes, et leurs succès, plus ou moins rapides, avaient plus d'une fois porté l'alarme dans la cour de Bagdad. Les Abbassides avaient poursuivi ces compétiteurs dangereux avec une fureur implacable, et avaient étouffé ces révoltés dans des flots du sang le plus pur; mais du moins, en les égorgeant, ils ne leur avaient point contesté leur descendance en ligne directe de Mahomet, et n'avaient pas songé à les présenter aux musulmans comme des imposteurs. Pourquoi était-ce à l'égard des Fatimites seulement

qu'ils mettaient en œuvre ce moyen de diffamation ? On répondra que, n'ayant pu les vaincre, ils voulaient au moins les décréditer dans l'esprit public. Mais, je le demande, lorsque les Fatimites étaient maîtres de l'Égypte, de l'Afrique, et que leur puissance était bien affermie, le prestige du nom de Mahomet, qui les avait si utilement servis lors de leurs premières tentatives, leur était-il également indispensable ? Et, quand on aurait pu démontrer que ces princes étaient entièrement étrangers à la famille d'Ali, les aurait-on contraints à descendre d'un trône conquis et cimenté par de nombreuses victoires ? La dynastie d'Omaïah, et tant d'autres qui régnèrent sur les diverses contrées de l'orient, n'eurent pas besoin de rattacher leur origine au sang du prophète pour obtenir et conserver une domination étendue et solide.

Un historien aussi savant que judicieux qui s'est constitué le défenseur des prétentions des Fatimites, Ebn-Khaldoun, allègue pour motif des efforts des Abbassides, que ces princes, et leurs généraux, ne pouvant lutter avec succès contre ces rivaux redoutables, avaient voulu repousser la honte qui s'attachait au mauvais succès de leurs entreprises guerrières. Mais ce raisonnement, si je ne me trompe, est loin d'être concluant, et prouverait plutôt le contraire de ce qu'affirme l'historien. En effet, si les Fatimites n'étaient que des imposteurs effrontés, sans aucun titre réel, certes, la puissance qui n'avait pas su réprimer de pareils adversaires était absolu-

ment sans excuse, et rien ne devait affaiblir la honte qu'une pareille faiblesse avait imprimée sur les princes ou les généraux qui avaient lâchement cédé le terrain à de tels compétiteurs; au lieu que la défaite était moins ignominieuse si l'on avait eu à lutter contre des adversaires qui, s'étayant d'un titre aussi respectable que celui d'enfants du prophète, avaient su profiter de l'entraînement qu'un pareil nom devait produire parmi la multitude.

Ebn-Khaldoun se demande comment, si Obaïdallah n'était qu'un imposteur, lui et ses successeurs avaient pu, dans un laps de temps peu considérable, réunir sous leur domination tant de provinces. Mais il ne faut que parcourir l'histoire de l'Orient pour se convaincre que, bien souvent, des aventuriers habiles et audacieux ont effectué avec une rapidité presque prodigieuse des conquêtes aussi étonnantes. La déposition des Alides, pour ou contre les prétentions des Fatimites, ne saurait, ce me semble, être regardée comme absolument concluante. L'orgueil, la crainte, la jalousie, et d'autres sentiments, pouvaient avoir influé sur les opinions de ces hommes, qui, pour appartenir à un sang illustre, n'en étaient pas plus à l'abri des passions qui régissent les actions de tout ce qui existe sur la terre. Quelques Alides devaient être sans doute flattés de voir une branche de leur famille s'asseoir sur le trône, et lutter avec avantage contre leurs éternels et implacables ennemis, les Abbassides. D'un autre côté, ceux des Alides qui avaient souscrit l'acte où étaient con-

damnées sans réserve les assertions des Fatimites avaient écrit sous l'influence et sous le poignard des Abbassides; par conséquent, la crainte d'éprouver, en cas de refus, un sort funeste, avait pu dicter à des hommes timides une démarche que leur cœur aurait désavouée. D'un autre côté, on sait, par une expérience journalière, que l'esprit de famille est plus rare parmi les hommes que l'esprit de corps. Trop souvent on contemple avec une peine secrète l'élévation de ceux à qui on est uni par les liens du sang; et l'on préfère voir un poste important occupé par un homme inconnu, avec lequel on n'a aucune relation de parenté. Il était donc possible que les Alides, qui depuis tant d'années réclamaient avec tant d'instances, mais si peu de succès, leurs droits au khalifat, qui avaient vu leurs plus illustres chefs succomber les uns après les autres dans des entreprises mal concertées, contemplassent avec un œil de jalousie les progrès rapides d'une branche collatérale de leur famille, et ne pussent voir sans un sentiment pénible les Fatimites en possession d'un rang auquel ils croyaient, et cela avec toute raison, avoir des droits plus évidents et plus légitimes. Mais, en balançant ainsi l'influence que des sentiments et des passions contradictoires peuvent exercer sur les hommes, on doit conclure cependant que, si la généalogie des Fatimites avait été d'une certitude évidente, la haine ou la jalousie aurait vainement tenté de contester la justice de prétentions étayées sur des faits hors des atteintes de

la malveillance. Ebn-Khaldoun se demande si l'on peut se persuader avec quelque apparence de raison que le schiïte Abou-Abd-allah eût exposé avec tant de persévérance sa fortune et sa vie pour soutenir les droits d'un imposteur ; qu'au moment où la fortune avait souri à ses efforts, et où il se voyait maître de la partie septentrionale de l'Afrique, il eût été chercher dans les prisons de Sedjelmasah un homme inconnu, pour le faire monter sur un trône où lui-même aurait pu s'asseoir. Je répondrai que, si on examine l'histoire de l'Orient, on rencontre en plus d'une circonstance de ces hommes qui, fanatisés par leur attachement pour les intérêts de la secte à laquelle ils s'étaient dévoués, lui sacrifiaient tout, et faisaient pour elle abnégation complète de leurs intérêts personnels : tel fut Abou-Moslem à l'époque où s'éleva la dynastie des Abbassides. Le schiïte Abou-Abd-allah, ainsi qu'on le voit par l'histoire, était un homme tel qu'il fallait pour jouer un pareil rôle : crédule, peu difficile sur les preuves généalogiques, et possédant de grandes richesses, qui lui donnaient un puissant moyen de séduction. Plein de courage et de talents militaires, enthousiaste zélé, il n'avait, du reste, que des connaissances et un esprit fort ordinaires ; il était donc très-propre à briller au second rang, mais il se serait facilement éclipsé au premier. Il pouvait frayer habilement la route à un prétendant plus digne ou plus heureux, mais il ne pouvait songer à s'asseoir lui-même sur le trône. Il avait eu occasion de reconnaître combien le prestige

attaché au nom de Mahomet exerçait d'influence sur des peuples grossiers, tels que les Berbers. C'était en appelant les musulmans à reconnaître pour imam un descendant du prophète, c'était en proclamant le nom du Mahdi, cet être mystérieux que personne n'avait vu et que tout le monde voulait voir, qu'Abou-Abd-allah avait, en grande partie, obtenu ses brillants succès. De quel front aurait-il été démentir son propre langage, et searroger lui-même ce titre, qu'il avait réclamé pour un autre, dont il s'était déclaré le précurseur et le général? S'il avait tenu une pareille conduite, il aurait probablement perdu le fruit de ses victoires, et aurait vu se dissoudre cette armée qui l'entourait, mais qui n'était retenue sous ses drapeaux que par l'espoir de contempler enfin l'imam attendu en vain depuis si longtemps. Aussi, Abou-Abd-allah, dès qu'il eut, par ses victoires, exalté au plus haut point la confiance de son parti, courut à Sedjelmasah pour délivrer de prison le Mahdi, et le présenter à ses adhérents, qui demandaient sa vue avec une vive impatience. On peut croire que si, en arrivant à Sedjelmasah, le général eût trouvé Obaïd-allah égorgé, il eût cherché sur-le-champ quelque aventurier audacieux qui eût consenti à remplir un rôle périlleux, mais brillant. D'ailleurs, l'avenir offrait aux regards d'Abou-Abd-allah une perspective bien capable de tenter et de satisfaire son ambition. Il allait placer sur le trône un être inconnu, que lui-même n'avait jamais vu, qui lui serait uniquement redevable de son élévation.

et chez qui aucun indice, jusqu'alors, n'annonçait un caractère ferme et absolu. Il pouvait donc se flatter que ce nouveau souverain, content du titre d'imam et de la pompe extérieure qui environne le trône, ne garderait pour lui qu'une ombre d'autorité et en abandonnerait à son général toute la réalité.

La lettre du khalife Moktader, qui ordonnait d'arrêter, à quelque prix que ce fût, la fuite d'Obaïd-allah; cette lettre, qu'Ebn-Khaldoun regarde comme décisive en faveur des prétentions des Fatimites, ne me paraît pas, à beaucoup près, aussi concluante. En effet, les Abbassides savaient par expérience combien il était facile, surtout en proférant un nom révéré, de séduire une multitude ignorante et crédule; et de lui faire arborer les drapeaux d'un homme adroit et audacieux. Eux-mêmes avaient mis en œuvre ces moyens pour arriver à la souveraine puissance, et un succès entier avait couronné leurs efforts. Depuis cette époque, des compétiteurs hardis avaient tenté la même entreprise, avec des résultats plus ou moins heureux : mais ces révoltes successives n'avaient pu être réprimées qu'avec de longs efforts et un grand carnage. Les Abbassides ne pouvaient donc manquer d'avoir l'œil ouvert sur tous ceux qui, appuyés de titres réels ou imaginaires, se présentaient aux yeux des peuples comme héritiers du khalifat. Or, si ce danger était effrayant lorsqu'il se manifestait dans des contrées voisines du centre de l'empire, où cependant les moyens de répression pouvaient être déployés à temps, combien ne présentait-il pas

de chances alarmantes lorsque l'imposteur choisissait pour le théâtre de ses intrigues une contrée éloignée, telle que l'Afrique, habitée par un peuple à demi sauvage, mal soumis, crédule, belliqueux, et chez qui une étincelle pouvait produire un incendie très-difficile à éteindre. Il est donc peu surprenant que le khalife, désirant prévenir de pareilles calamités, eût voulu couper le mal dans sa racine en faisant arrêter et punir, par tous les moyens possibles, un homme remuant qui menaçait de faire naître la guerre civile au milieu des états musulmans.

Une raison qui, à mon avis, milite fortement contre les prétentions des Fatimites, est, à coup sûr, la différence d'opinions qui règne chez les historiens au sujet de la généalogie de ces khalifes. Qu'on ne dise pas que ce sont leurs ennemis, les partisans des Abbassides, qui ont cherché à répandre des nuages sur le titre de descendants d'Ali que s'arrogeaient leurs rivaux. En effet, il importait peu aux Abbassides que leurs adversaires tirassent leur origine de tel ou tel personnage de la famille de Mahomet; mais ils étaient fort intéressés à démontrer que les Fatimites n'étaient que des imposteurs, dans les veines desquels ne coulait aucune goutte du sang du prophète. Il est donc évident que les assertions contradictoires, transmises par les historiens relativement à la descendance des khalifes d'Égypte, ne peuvent avoir leur source que dans les récits de ces princes et de leurs adhérents. Or, s'ils avaient été bien convaincus de la certitude de leurs prétentions,

ils auraient, à coup sûr, adopté pour eux-mêmes une généalogie fixe, qui, répandue dans leur empire et regardée comme indubitable, aurait été copiée et transmise par les écrivains, sans aucune variante. Il est bien clair que les Fatimites ne pouvaient descendre tout à la fois, en ligne paternelle, de Hosain et d'Akil, fils d'Ali. Il est donc à présumer qu'ils ne tiraient pas leur origine de l'un plus que de l'autre ; et ces contradictions, si je ne me trompe, ne démontrent rien autre chose que les tâtonnements maladroits d'hommes peu sûrs de leur fait, et qui voulaient, à quelque prix que ce fût, s'enter sur une famille illustre. Le khalife Moëzz, interrogé sur les preuves de la parenté qui l'unissait au prophète, répondit fièrement, en portant la main sur la garde de son épée : « Voilà l'auteur de ma « race, » et en jetant une poignée de pièces d'or : « Voilà mes titres généalogiques. » Un pareil langage décèle l'orgueil d'un guerrier audacieux qui, vainqueur dans toutes ses entreprises, se voyait maître d'un empire florissant, et en état de braver la fureur et les armes de ses ennemis ; mais, en même temps, ces paroles annoncent que Moëzz ne tenait pas beaucoup aux prétendus droits de sa naissance ; que, redevable de ses succès à la force de ses armes, il comptait sur elles seules pour le maintenir et poursuivre le cours de ses conquêtes ; et que, reconnaissant lui-même la faiblesse des arguments employés par ses pères, il aimait mieux couper le nœud que d'essayer de le délier.

Ainsi donc, sans prétendre décider absolument la question, je penche cependant pour l'opinion des écrivains qui ont vu dans les Fatimites, non de véritables descendants de Mahomet, mais des imposteurs adroits qui avaient cru devoir appeler au secours de leur ambition un titre vénérable pour tous les musulmans.

Après ces observations préliminaires, auxquelles j'ai peut-être donné un peu d'étendue, mais qui m'ont paru réclamées par la nature même du sujet, je dois passer à l'exposition détaillée des faits qui concernent la dynastie des Fatimites. Parmi les écrivains qui sont sous nos yeux et qui se sont attachés à recueillir les opinions contradictoires de leurs devanciers sur l'origine des khalifes fatimites et les premiers temps de leur histoire, aucun n'a rempli cette tâche avec un soin plus scrupuleux que le savant et judicieux Makrizi. Cet historien, dans le grand recueil intitulé *Moukaffa*, a consacré un long article à la vie du premier khalife fatimite, Obaïdallah, surnommé Mahdi; et, probablement, il a consigné dans ce morceau biographique tout ce qu'il avait pu rassembler sur ce sujet important; aussi j'ai cru devoir traduire en entier la narration de Makrizi, et je l'ai conférée soigneusement avec les récits des historiens tels que Bibars-Mansouri, Ebn-Khallikan, Ebn-Athir, Abou'lfeda, Abou'lmahâsen, et autres, qui nous ont transmis sur cette même matière des détails plus ou moins circonstanciés, plus ou moins instructifs.

« Le premier de la famille des fatimites <sup>1</sup> qui ma-  
 « nifesta ses prétentions à la dignité de khalife fut  
 « Obaïd-Allah-Abou-Mohammed, surnommé Mahdi-  
 « billah, fils de Mohammed-Habib, fils de Djafar  
 « almousaddak, fils de Mohammed-almaktoum (le  
 « caché), fils de l'imam Ismaïl, fils de Djafar-alsâdek  
 « (le véridique), fils de Mohammed albâker, fils d'Ali-  
 « Zeïn-alabedin, fils de Hosâïn-alsebt السبط <sup>2</sup> (c'est-  
 « à-dire petit-fils du prophète), fils de l'imam, prince  
 « des croyants, Ali, fils d'Abou-Taleb.

« Telle est la généalogie que produisait Obaïd-al-  
 « lah, et qui était reçue comme véritable par un

<sup>1</sup> Makrizi, *Moukaffa*, manuscrit arabe, 675, fol. 210 et suiv. — Id. *Description de l'Égypte*, man. arabe, 797, fol. 384 v. 285. — Ébn-Athir, *Kamel*, tom. II, fol. 189-199. — Bibars-Mansouri, man. arabe, 668, fol. 151 et suiv. — Abou'lmahâsen, *Histoire d'Égypte*, man. arabe, 671, fol. 132 r. et v. — Ébn-Khallikan, man. arab. 730, fol. 157 v. 158 r. — Nowaïri, man. arab. de la Bibliothèque royale de Leide, xxvi<sup>e</sup> part. f. 16, v. suiv. — *Omdat-altalib*, man. ar. 636, fol. 143. — Abou-Schamah, man. arab. 707 A, fol. 106, 107. — *Abulfedæ Annales*, t. II, pag. 308 et suiv. — M. Silvestre de Sacy, *Chrestomathie arabe*, tom. II, pag. 18 et suiv., 88 et suiv.

<sup>2</sup> Le mot *sebt* سِبْط ou *sibt* سِبْط, qui fait au pluriel *asbat* أسْبَاب, désigne un petit-fils. C'est dans ce sens que les deux fils d'Ali, Hasan et Hosâïn, sont nommés par excellence السِبْطَان, c'est-à-dire les deux petits-fils du Prophète (*Vie du sultan Melik-aschraf*, de mon man. fol. 18 v.). On lit dans les poésies d'Abou'lala (manusc. d'E. Scheidius n<sup>o</sup> 18, p. 436) :

كُتَابِ أُمِّ تَمْتَعِي تَبَعًا لَه  
 وَمَا ضَاعَهَا نَجْدٌ سِوَاهُ وَلَا سِبْطٌ

<sup>3</sup> Semblable à un jeune faon qui suit sa mère tandis qu'elle cherche

« grand nombre de ses partisans. Mais, d'un autre  
 « côté, elle a produit parmi les musulmans une ex-  
 « trême divergence d'opinions. Les uns regardaient  
 « la généalogie comme authentique, et soutenaient  
 « que Mahdi était, sans aucun doute, le descendant  
 « d'Ali; d'autres lui refusaient absolument cette qua-  
 « lité, et prétendaient que sa généalogie était le  
 « produit de l'imposture. Quelques-uns allèrent jus-  
 « qu'à donner à Mahdi une origine juive. Au reste,  
 « ceux qui admettent comme ceux qui rejettent la  
 « prétention des Fatimites au titre de descendants  
 « d'Ali diffèrent extrêmement d'opinion sur le nom  
 « et les ancêtres de Mahdi. Suivant les uns, Obaïd-  
 « allah était fils de Hosain, fils d'Ali, fils de Moham-  
 « med, fils d'Ali, fils de Mousa, fils de Djafar al-  
 « sadek : telle est l'assertion de l'auteur de la chro-  
 « nique de Kaïrowan. Suivant un autre récit, il se

« l'ombre pour lui; Car elle n'a, outre lui, ni enfant ni petit-enfant  
 « qui excite sa tendresse. »

Le mot **سبط**, dans ce passage, est expliqué par **ولد الولد**.  
 Abou'Imahâsen (man. ar. 659, f. 112 v.), parlant d'un personnage  
 distingué, s'exprime ainsi : **هو سبط القاسم فان أمه بنت**  
**القاسم** « Il était petit-fils de Kâsem, car sa mère était fille de  
 « Kâsem » Dans l'ouvrage intitulé *Omdat-altalib* (manuscrit ar. 636,  
 fol. 110 r.), on lit : **بهم تكمل أسباط الفاطميين اثني عشر**  
**سبطا كما وعد النبي** « En eux se compléta la série de descendants  
 « de Fatimah, qui furent au nombre de douze, suivant la promesse  
 « du Prophète. » Enfin, dans l'Histoire des kadis d'Égypte, écrite par  
 Sakhawi (man. ar. 690, fol. 88 r.), nous lisons : **له عدة أولاد**  
**وأحفاد وأسباط** « Il avait un grand nombre d'enfants, de pe-  
 « tits-fils et d'arrière-petits-fils. »

« nommait Abd-allah, fils de Mohammed, fils de  
 « Saïd, fils de Djafar. D'autres le nomment Ali, fils  
 « de Hosain, fils d'Ahmed, fils d'Abd-allah, fils de  
 « Hasan, fils de Mohammed, fils d'Ali, fils de Ho-  
 « saïn, fils d'Ali, fils d'Abou-Taleb. Suivant d'autres,  
 « Obaïd-allah était fils de Taki, petit-fils de Wafi, et  
 « arrière-petit-fils de Rida : tous trois reçurent le sur-  
 « nom de *المستورون ذات الله*, ceux qui se cachent  
 « pour la cause de Dieu. Rida (l'élu) est le même  
 « qu'Abd-allah, fils de Mohammed, fils d'Ismaïl, fils  
 « de Djafar-alsadek. Taki (le pieux) avait pour vé-  
 « ritable nom Hosain. Wafi se nommait Ahmed.  
 « Tous trois se cachèrent pour échapper aux pour-  
 « suites des Abbassides, qui les cherchaient vive-  
 « ment, sachant bien qu'un des trois devait, à  
 « l'exemple des autres Alides, manifester ses préten-  
 « tions au khalifat, et Mahdi fut nommé Obaïd-allah  
 « par mesure de prudence. Suivant d'autres, son  
 « véritable nom était Saïd, et Obaïd-allah son sur-  
 « nom. Sa mère avait épousé Hosain, fils d'Ahmed,  
 « fils de Mohammed, fils d'Abd-allaḥ, fils de Maï-  
 « moun *القذاح alkaddah*, l'oculiste. Obaïd-allah reçut  
 « le surnom de *يتيم*, l'orphelin, parce que, se trou-  
 « vant privé de son père, il fut élevé par les soins du  
 « mari de sa mère; suivant d'autres, parce que, de-  
 « meuré orphelin, il avait été recueilli par son oncle  
 « maternel. D'autres le surnommèrent *المعلم*, le maître  
 « d'école. Suivant une tradition historique, Abou-  
 « Mohammed-Obaïd-allah se nommait autrement

« Saïd, fils de Hosâïn, fils de Mohammed, fils d'Abd-  
 « allah, fils d'Obaïd-allah. D'autres, et c'est l'opinion  
 « de Scheïkh-alscheref (le docteur des schérifs) le  
 « généalogiste, le nomment Abou-Mohammed Abd-  
 « allah, fils de Mohammed, fils de Djafar, fils de  
 « Mohammed, fils d'Ismâïl, fils de Djafar-alsadek.

« Suivant un autre récit, Hosâïn, fils de Moham-  
 « med, fils d'Ismâïl, fils de Djafar-alsadek, ayant  
 « quitté la ville de Koufah pour venir s'établir en  
 « Syrie, fixa son séjour dans la ville de Salamiah.  
 « Il y rencontra Abou-Abd-allah le schiïte, avec ses  
 « deux frères, et, cédant à leurs séductions, il adopta  
 « les opinions des Carmates. Il était père de quatre  
 « fils. Bientôt après, il s'attribua la qualité d'imam.  
 « Il disait à cette occasion : Je suis l'héritier pré-  
 « somptif de mon père Mohammed, et j'appelle à  
 « lui tous les musulmans, en attendant qu'il juge à  
 « propos de se montrer. Il ajoutait : Je désigne pour  
 « mon successeur mon fils Abou'lkâsem Ahmed; s'il  
 « subit le sort qui attend infailliblement tous les  
 « hommes, son titre passera à son frère Abou'lhasan  
 « Ali, surnommé صاحب الخال, *l'homme au signe*, et,  
 « à défaut de ce dernier, à son frère Obaïd-allah.  
 « Abou'lkâsem, connu sous le nom de صاحب  
 « الجمل, *le maître du chameau*, prit les armes à Damas  
 « et fut tué dans un combat livré sous les murs de  
 « cette ville. Son frère, Abou'lhasan Ali, ayant voulu  
 « poursuivre la même entreprise, fut fait prisonnier  
 « et conduit à Bagdad, où il fut mis à mort. Abou-  
 « Abd-allah le schiïte se rendit dans le Magreb (l'A-

« frique), où il prêcha en faveur d'Obaïd-allah, et  
 « celui-ci, dès qu'il vit les affaires en bon chemin,  
 « ne tarda pas à aller joindre son émissaire. Cepen-  
 « dant Hosain, père d'Obaïd-allah, s'étant mis en  
 « campagne, accompagné de son quatrième fils,  
 « nommé Kâsem, rassembla un corps de ses parti-  
 « sans, et surprit la ville de Koufah. Mais bientôt,  
 « attaqué par des troupes envoyées de Bagdad, il  
 « fut tué dans le lieu nommé Habir, *الهبير*, et avec  
 « lui périrent son fils et Mouminah, son épouse.

« Le schérif Abou'lhosain Mohammed ben-Ali,  
 « plus connu sous le nom d'Akhou-Mohsin-Di-  
 « maschki, dans l'ouvrage qu'il a composé à dessein  
 « de diffamer les khalifes fatimites d'Égypte, a écrit  
 « sur ce sujet une longue narration, qui, au reste,  
 « n'est pas de lui, et qui a pour auteur Abou-Abdallah  
 « ben-Razzam. Cet écrivain, ajoute Makrizi, l'a insé-  
 « rée dans le traité spécial où il réfute les opinions  
 « des Ismaéliens, et d'où le schérif l'a extraite, sans  
 « daigner en avertir. Cette tradition, reçue avide-  
 « ment par les chroniqueurs de la Syrie, de l'Irak et  
 « du Magreb, s'est répandue partout, et se trouve  
 « copiée textuellement dans tous les traités d'histoire.  
 « Cependant, continue Makrizi, ce récit n'est qu'un  
 « tissu de faussetés, et je me serais abstenu de le  
 « transcrire si je ne n'avais pas craint de paraître  
 « l'avoir ignoré.

« Au rapport de cet auteur, les Fatimites tirent  
 « leur origine de Daïsan, auteur de la secte des Dua-  
 « listes, qui admettent deux dieux, dont l'un a créé

« la lumière, et l'autre les ténèbres. Daisan eut pour  
 « fils Maïmoun, surnommé القَدَّاح *alkaddah*, l'ocu-  
 « liste, qui a donné son nom à ceux que l'on appelle  
 « Maïmounis الميمونية, et formé une secte particulière  
 « au milieu des schiïtes, <sup>١</sup> كان له مذهب و الغلو. Maï-  
 « moun eut pour fils Abdallah, qui se montra plus  
 « pervers, plus rusé et plus artificieux que son père.  
 « Il mit en œuvre toutes les ressources de son esprit  
 « pour anéantir l'islamisme. Il était savant et pro-  
 « fondément versé dans la connaissance des dogmes,  
 « des religions, et des opinions scientifiques de toutes  
 « les sectes du monde. Il établit sept degrés d'initia-  
 « tion, que l'on parcourait successivement. Celui

<sup>١</sup> Le mot غُلُو se prend quelquefois pour désigner en général les opinions des Schiïtes, c'est-à-dire des sectateurs d'Ali. En effet Makrizi explique الغلو par التشيع. Mais suivant d'autres écrivains ce terme exprimait les idées exagérées que professaient plusieurs Schiïtes, qui assimilaient à Dieu Ali et les autres imams. Ceux qui suivaient ces dogmes se nommaient غلاة ou غالية (Ebn-Khaldoun, *Prolegomènes*, f. 72 v.). On lit dans l'ouvrage de Schechristani (*Traité des religions*, manuscrit fol. 37 v.) : أما الغلو فتشبيه بعض  
 « L'opinion appelée *golou* con-  
 « siste à assimiler au Dieu très-haut quelques-uns des imams. »  
 Ailleurs (fol. 72 v.) on lit : هولا هم الذين غلوا و حق  
 « ائمتهم حتى اخرجوهم من حدود الخلقية و حكموا فيهم  
 « On désigne par le mot غلاة ou غالية ceux  
 « qui exagèrent la vénération qu'ils professent pour leurs imams  
 « au point de les faire sortir du rang des créatures, et de leur attri-  
 « buer les propriétés qui ne conviennent qu'à la divinité. »

« qui arrivait au dernier était affranchi de tout lien  
 « religieux, et ne reconnaissait qu'un Dieu<sup>1</sup>, dé-  
 « pouillé de tout attribut, لا يعتقد غير تعطيل الباري,  
 « traitait avec une égale indifférence la nation de  
 « Mahomet et les autres peuples, n'espérait aucune  
 « récompense, ne craignait aucun châtement dans  
 « la vie future, et se livrait sans contrainte à toutes  
 « ses passions.

« Cet hérésiarque prétendait que les adeptes de  
 « sa secte étaient seuls dans la bonne voie, et que  
 « ses adversaires suivaient le chemin de l'erreur et  
 « de l'illusion. Il voulait par-là, en multipliant ses  
 « séductions, se former un corps nombreux d'hom-  
 « mes dévoués, dont les biens seraient à sa disposi-  
 « tion. En apparence, et pour se concilier de nom-  
 « breux partisans, il appelait tout le monde à re-  
 « connaître pour imam un membre de la famille  
 « du prophète, savoir, Mohammed, fils d'Ismaïl, et  
 « petit-fils de Djafar-sadek. Il avait précédemment  
 « essayé, à l'aide de prestiges adroits, de se faire re-  
 « garder comme prophète; mais sa tentative ne lui  
 « avait pas réussi. Abdallah ben-Maïmoun était, aussi  
 « bien que ses pères, originaire d'un lieu de la pro-  
 « vince d'Ahwaz. Il vint d'abord habiter la ville  
 « d'Asker-moukarram, et y gagna beaucoup d'argent

<sup>1</sup> Le mot **تعطيل** exprime l'action de dépouiller Dieu de ses attributs. (V. M. Silvestre de Sacy, *Chrestomathie arabe*, t. I, p. 325. et t. II, p. 96.) Schehrstani (*Traité des religions*, man. fol. 37 r.) atteste que les *Mouattil المعطلة* sont identiques avec les *Motazal المعتزلة*

« en propageant ses dogmes. Il voilait ses desseins  
 « sous l'amour de la science et un grand attachement  
 « aux principes des schiïtes; il envoya de côté et  
 « d'autre plusieurs missionnaires. Bientôt, forcé de  
 « prendre la fuite pour échapper aux *Motazals*, il  
 « partit, accompagné de plusieurs de ses adeptes,  
 « parmi lesquels on distinguait Hosain, de la ville  
 « d'Ahwaz, et vint établir sa résidence à Basrah. Dès  
 « qu'on sut où il était, les troupes se mirent à sa  
 « poursuite. Forcé de fuir une seconde fois, et tou-  
 « jours accompagné de Hosain, il alla se fixer en Sy-  
 « rie, dans la ville de Salamiah, où il vécut dans le  
 « plus grand secret. Il lui naquit un fils, nommé Ah-  
 « med, qui succéda à son père comme chef de sa  
 « secte. Il envoya Hosain dans l'Irak, en qualité de  
 « daï (missionnaire). Hosain ayant rencontré, dans  
 « la banlieue de Koufah, Hamdan ben-Âschath, sur-  
 « nommé Karmat, il lui proposa des dogmes, et le  
 « déterminà à les adopter. Ahmed ben-Abd-allah  
 « mourut bientôt après, laissant deux fils, Hosain  
 « et Mohammed, surnommé Abou-Schalaglag, ابو  
 « الشلعلع. Hosain succéda à son père comme direc-  
 « teur de sa secte, et fut, à sa mort, remplacé par  
 « son frère Mohammed. Il avait cependant laissé un  
 « fils nommé Saïd, qui fut élevé sous la tutelle de  
 « son oncle Abou-Schalaglag. Celui-ci choisit pour  
 « ses agents affidés Abd-allah le schiïte, et son frère  
 « Abou'labbas, qui allèrent se fixer en Afrique,  
 « parmi deux tribus de Berbers, et s'attachèrent à  
 « faire de nombreux prosélytes. Cependant Saïd et

« son oncle, qui étaient demeurés à Salamiah, s'y  
« faisaient connaître; ils achetèrent des propriétés et  
« acquirent des biens considérables. Le prince qui  
« régnait alors, informé de ce qu'ils étaient, envoya  
« des troupes pour les arrêter. Saïd, averti à temps,  
« prit la fuite, se retira en Égypte, et de là dans le  
« Magreb, où il se mit à la tête des affaires. Bientôt  
« après il fit égorger Abou-Abd-allah. Il changea son  
« nom en celui d'Obaïd-allah, auquel il ajouta le pré-  
« nom d'Abou-Mohammed, et le surnom de Mahdi.  
« Il prit le titre d'imam, se fit passer pour descen-  
« dant d'Ali, comme étant fils de Mohammed, et  
« arrière-petit-fils de Djafar. Cependant, ajoute l'his-  
« torien, sa famille tirait son origine des mages. Ce  
« Saïd, qui s'empara du Magreb et prit le nom d'O-  
« baïd-allah, était un orphelin qui, après la mort de  
« son père, avait été élevé sous la tutelle de son oncle  
« Mohammed Abou-Ali. Ce dernier, qui portait le  
« surnom d'Abou-Schalaglag, avait succédé à son  
« frère dans la direction des affaires de sa secte, et  
« remplissait ces fonctions au nom de Saïd. Celui-ci,  
« à la mort de son oncle, se trouvant en âge d'agir  
« par lui-même, se chargea seul du soin des intérêts  
« de sa secte, envoya partout des daïs (missionnaires),  
« et se comporta comme chef du parti. Cependant,  
« ayant été reconnu, et se voyant exposé aux pour-  
« suites du khalife Motaded, il quitta la ville de Sala-  
« miah, et, pour échapper aux recherches, il em-  
« brassa la profession de maître d'école. Il préten-  
« dait que, quoiqu'il eût été élevé sous la tutelle

« d'Abou-Schalaglag, son beau-père, il était fils de  
« Mohammed, fils d'Ismail, et petit-fils de Djafar.  
« On le surnommait l'orphelin du maître d'école.

Le même historien ajoute : « Mon frère Ahmed  
« ben-Ali, suivant ce qu'il m'a raconté, avait consulté  
« le grand registre qui se trouvait à Bagdad, et qui  
« contenait la généalogie de tous les Alides disper-  
« sés sur tous les points de l'empire musulman. Ce  
« volume est le monument le plus authentique  
« qui existe sur cette matière. Mon frère y vit le  
« nom de cet imposteur, qui avait fui de Salamiah  
« pour se retirer dans le Magreb, et le détail de ses  
« assertions mensongères. Saïd, surnommé Obaïd-  
« allah, ne commença à se faire passer pour des-  
« cendant d'Ali qu'après sa fuite de Salamiah. Ses  
« pères étaient loin de manifester une semblable pré-  
« tention. Ils affichaient un grand attachement aux  
« opinions des schiïtes et un grand zèle pour la  
« science. Ils invitaient tout le monde à reconnaître  
« pour imam Mohammed ben-Ismail, qui, suivant  
« eux, était encore vivant. Mais ce discours faux,  
« absurde, n'avait pour but que la ruse et la four-  
« berie. Leurs sentiments secrets n'étaient nullement  
« en harmonie avec ceux que leur bouche exprimait;  
« eux seuls tenaient un pareil langage, tandis que,  
« dans le fond, ils voulaient anéantir la divinité et  
« détruire la religion musulmane. Leur prétendu  
« attachement à la famille d'Ali n'était rien qu'un  
« moyen de réaliser leurs projets perfides. Saïd n'au-  
« rait point réussi dans le Magreb s'il ne se fût

« donné pour un descendant de l'apôtre de Dieu.  
 « En prenant ce titre, il vit le succès couronner ses  
 « entreprises. Bientôt on regarda comme certain  
 « qu'il appartenait à la famille d'Ali, de Fatimah,  
 « comme descendant d'Ismail, fils de Djafar. Il dis-  
 « simula avec soin ses opinions particulières, qui  
 « consistaient à dépouiller le créateur de ses attri-  
 « buts, à maudire tous les prophètes, et à sacrifier  
 « sans scrupule la vie, les femmes et les biens des  
 « peuples auxquels ils appartenaient. »

« Le kadi Abou-Hanifah-Noman, dans l'ouvrage in-  
 « titulé : *افتتاح الدولة الزاهرة*, Origine de la dynastie  
 « illustre, s'exprime en ces termes : « Nous allons  
 « commencer par faire connaître le chef de la mis-  
 « sion établie dans le Yemen. Il se nommait Abou'l-  
 « kâsem Hasan ben-Faradj ben-Hauschab, ben-Za-  
 « dan, natif de la ville de Koufah, et il reçut dans le  
 « Yemen le surnom de Mansour (victorieux) à rai-  
 « son des succès brillants qui accompagnèrent ses  
 « entreprises. Il était d'une famille où le goût des  
 « sciences et l'attachement aux principes des schiïtes  
 « étaient héréditaires. Il lut l'Alcoran, étudia les tra-  
 « ditions et la jurisprudence, suivant les dogmes de  
 « ceux qui reconnaissent douze imams, *الامامية الاثني*  
 « *عشرية*, et qui sont partisans de Mohammed ben-  
 « Hasan, lequel, dans leur opinion, est le Mahdi,  
 « et doit reparaître un jour.

« Cet Abou'lkasem racontait qu'étant un jour oc-  
 « cupé à réfléchir sur ces objets, il se rappela les vers  
 « suivants du poète Fehri :

الا يا شيعة الحق ذوى الايمان والبر  
 اتتكم نصرة الله على التخويف والنزجر  
 فلا تدعوا الى الداعين اهل النكت والغدر  
 فلو قد فقد العاشر اوزيد على العشر  
 لدارت عصب الضر على الداير بالشر  
 فعند الست والتسعين قطع القول والعذر  
 لامر ما يقول الناس بيع الدر بالبعسر  
 وصار الجواهر المكنون علقا غير ذى قدر  
 يتم كان خلف الباب فانقض على الوكر

« O vous, sectateurs de la vérité, possesseurs de la foi  
 « et de la justice,

« Vous avez reçu de Dieu un secours efficace, accom-  
 « pagné de prohibitions et de menaces.

« Ne cherchez point des partisans à ces daïs (mission-  
 « naires), hommes fourbes et perfides.

« Si l'on retranchait celui qui est le dixième (imam), ou  
 « que l'on ajoutât au nombre dix,

« Les phalanges du mal viendraient apporter toute sorte  
 « de fléaux.

« L'année 96 coupera court à toutes les excuses.

« Ce n'est pas sans raison que l'on disait : La perle a  
 « été vendue pour du fumier,

« Et le joyau le plus précieux s'est changé en un objet  
 « sans valeur.

« Un orphelin qui était caché derrière la porte s'est  
 « abattu sur le nid.

« Abou'lkâsem ajoutait : Je me dis à moi-même

« que le temps approchait où devait se réaliser la  
« prédiction de Fehri. Je me rendis sur les bords  
« du Tigre, et je me mis à lire attentivement la  
« surate de la Grotte; tout à coup j'aperçus un  
« vieillard à côté duquel marchait un autre homme,  
« et dont la vue m'inspira un respect que je n'avais  
« jamais éprouvé pour personne. Le vieillard s'assit  
« à quelque distance de moi, et son compagnon  
« s'assit devant lui; alors le jeune homme s'avança  
« et s'approcha de moi. Je lui demandai qui il était,  
« et il me répondit qu'il se nommait Hosain. Je me  
« mis à pleurer, et je lui dis : J'aurais sacrifié la vie de  
« mon père pour sauver cet Hosain qu'il me semble  
« voir baigné dans son sang et repoussé des eaux de  
« ce fleuve. Je m'aperçus alors que le vieillard me  
« regardait attentivement et parlait à l'homme qui  
« était assis devant lui, et qui, bientôt après, m'in-  
« vita à venir les joindre; je me levai et vins m'as-  
« seoir en présence du vieillard, qui me demanda  
« qui j'étais. Je répondis que j'étais du nombre des  
« schiïtes. Il désira connaître mon nom, et je lui  
« appris que je m'appelais Hasan ben-Faradj ben-  
« Hauschab. Il me dit alors qu'il connaissait mon  
« père, qui était attaché aux dogmes des schiïtes  
« qui admettent douze imams, et me demanda si  
« je partageais les mêmes opinions. Je répondis que  
« je les avais toujours professées jusqu'au moment  
« où le mauvais succès de nos entreprises m'avait  
« jeté dans le découragement. Il me dit alors : Je  
« t'ai interrompu dans ta lecture; je t'invite à la

« continuer. Je repris à l'endroit où j'en étais resté :  
 « et lorsque je fus arrivé à ce passage : *Ils se mirent*  
 « *en marche jusqu'à ce qu'ils rencontrèrent un jeune*  
 « *homme, et ils le tuèrent*<sup>1</sup>, le vieillard me demanda  
 « si j'étais du nombre de ceux qui suivent les règles  
 « de la justice et professent l'unité de Dieu. Sur ma  
 « réponse affirmative, il ajouta : Est-il conforme  
 « aux principes de la justice de tuer un être inno-  
 « cent qui n'est point coupable d'un meurtre, et  
 « uniquement parce qu'on dit : Nous avons craint  
 « qu'il ne les entraînât (ses parents) dans l'erreur et  
 « l'infidélité<sup>2</sup> ? Je lui dis qu'il me semblait n'avoir  
 « jamais vu ce passage, et que j'avais besoin qu'on  
 « m'en enseignât la véritable interprétation. Tout  
 « cela, me dit-il, est couvert d'un voile léger. Aus-  
 « sitôt il se leva et s'éloigna de moi. A peine l'avais-  
 « je perdu de vue, que je me repentis de ne l'avoir  
 « pas suivi, afin de savoir qui il était, tant ses dis-  
 « cours avaient produit sur mon cœur une impres-  
 « sion vive. Je désespérais presque de le retrouver,  
 « lorsque je vis passer près de moi cet homme qui  
 « l'accompagnait. Je m'empressai de le saluer, et je  
 « lui demandai des renseignements sur le vieillard ;  
 « il me répondit que c'était l'imam lui-même, et  
 « me procura avec lui une entrevue. L'imam s'atta-  
 « cha à exciter mon courage et à me faire entendre,  
 « dans son style allégorique et figuré, que le temps

<sup>1</sup> Corân, sur. XVIII, v. 73.

<sup>2</sup> Ibid. v. 79.

« approchait où les espérances de sa secte allaient se  
 « réaliser. La maison, me disait-il dans son langage  
 « énigmatique, est *yemani*, le pilier *yemani*, la re-  
 « ligion *yemani*, le Kaabah *yemani*. C'est du Ye-  
 « men que la religion va se manifester et sortir  
 « triomphante.

« Un jour il me demanda si j'étais prêt à entre-  
 « prendre un long voyage pour la cause de Dieu ;  
 « je lui répondis qu'il pouvait disposer de ma per-  
 « sonne. Tu es, me dit-il, le seul du Yemen sur le-  
 « quel on puisse compter ; prends patience, car  
 « nous verrons bientôt arriver un homme de cette  
 « contrée. En effet, l'an 266, un des principaux  
 « habitants de Däischan, ville du Yemen, nommé  
 « Abou'lhasan Aliben-Fadl, était allé faire le pèleri-  
 « nage. Lorsqu'il eut rempli ce devoir religieux, il  
 « poursuivit sa route avec plusieurs de ses compa-  
 « triotes, pour visiter le tombeau de Hosäin. Il ren-  
 « contra un des sectateurs de l'imam, qui le con-  
 « duisit en sa présence. Dès que l'imam eut vu cet  
 « homme, et eut appris qui il était, il dit à Abou'l-  
 « kâsem : Voilà celui que nous attendions. Marche,  
 « au nom de Dieu. Ayant fait appeler Ali ben-Fadl,  
 « il lui adressa plusieurs questions sur le Yemen, et  
 « lui demanda s'il connaissait la ville d'Aden-Laah,  
 « عدن لاهة. Cet homme ayant répondu négative-  
 « ment, l'imam dit à Abou'l-kâsem : Aden-Laah doit  
 « être le but de ton voyage et t'inspirer toute con-  
 « fiance, car c'est dans ses murs que seront proclamés  
 « nos droits. Ensuite, s'adressant à Ali : Je vais, lui

« dit-il, envoyer dans le Yemen, en qualité de daï  
 « (missionnaire), ton frère que tu vois ici présent,  
 « et tu l'accompagneras. Ensuite il assigna à chacun  
 « de nous un canton distinct, et adressa à Ali des  
 « conseils nombreux ; puis il remit à Abou'lkâsem  
 « un livre qui contenait des préceptes exprimés dans  
 « un style énigmatique. Il commençait en ces termes :  
 « Au nom du Dieu clément et miséricordieux, de la  
 « part du père des musulmans ou prince des croyants,  
 « héritier des héritiers, ciel des étoiles, soleil de  
 « ceux qui regardent, lune de ceux qui cherchent  
 « la lumière, la keblah de ceux qui prient, la sûreté  
 « de ceux qui sont dans l'effroi, le vainqueur du  
 « diable maudit, le pilier de l'islamisme, le drapeau  
 « des drapeaux, la plume des plumes, le jour des  
 « jours, la lumière de la persécution. Lettre d'un  
 « serviteur pauvre qui manœuvre sur mer depuis  
 « un grand nombre d'années, pour préserver son  
 « vaisseau d'être englouti, et pour sauver ceux qui  
 « doivent échapper à la mort. » Ensuite il entra en  
 « matière, et expliquait ce qu'il voulait faire com-  
 « prendre.

« Dans les conseils que l'imam donna de vive voix  
 « à Abou'lkâsem, il lui dit : Si tu rencontres un  
 « homme qui ait une dialectique plus subtile que la  
 « tienne, plonge-toi aussitôt dans la doctrine inté-  
 « rieure. Le missionnaire ayant demandé ce que  
 « cela voulait dire : Romps l'entretien, dit l'imam,  
 « fais entendre à ton adversaire que ces raisonne-  
 « ments qu'il prétend réfuter couvrent un sens mys-

« tique qui ne doit pas être connu. De cette ma-  
 « nière tu t'éloigneras de cet homme jusqu'à ce que  
 « tu aies trouvé un argument capable de le con-  
 « vaincre.

« Il recommanda à Ali et à Abou'lkâsem de s'ai-  
 « mer et de se faire mutuellement tout le bien pos-  
 « sible; ensuite il les congédia, après avoir imploré  
 « sur eux les bénédictions du ciel.

« Abou'lkâsem continue en ces termes : Lorsque  
 « j'eus fait mes adieux, je partis et pris la route de  
 « Kâdesiah. Sur ma route, j'entendis un conducteur  
 « de chameaux qui chantait ce vers :

« O conducteur nocturne, toi qui diriges tes animaux  
 « avec douceur,

« Annonce-leur que le jour va paraître.

« Ces mots, que je pris pour un heureux présage,  
 « portèrent dans mon âme un vif sentiment de joie.  
 « Je me rendis sans accident à la Mecque.

« Abou'lkâsem et Abou'lhasan arrivèrent dans le  
 « Yemen au commencement de l'année 268, et se  
 « fixèrent dans cette province, où, durant deux an-  
 « nées, ils exercèrent en secret les fonctions de mis-  
 « sionnaires. Ce fut en 270 que l'on commença à  
 « prêcher ouvertement.

« Abou'lkâsem continue ainsi ; J'eus occasion de  
 « rencontrer des schiites appelés les Benou-Mousa,  
 « à qui je fis prêter un serment de fidélité. Ils m'ap-  
 « prirent qu'ils avaient des frères qui partageaient  
 « les mêmes opinions, et qui habitaient Aden-

« Laah<sup>1</sup>. Je leur déclarai que cette ville était le but  
« de ma mission, et je partis avec eux pour m'y ren-  
« dre. Je me trouvai dans une maison composée de  
« schiites.

« Abou'lkâsem épousa la fille d'Ahmed ben-Ab-  
« dallah, afin d'engager cet homme à se déclarer  
« pour le Mahdi.

« Je m'empressai, continue-t-il, d'écrire à l'imam,  
« auquel j'envoyai des sommes considérables, des  
« étoffes, et toute sorte d'objets précieux. Lorsque  
« ce prince eut lu ma dépêche, il dit ces vers :

« Dieu t'a accordé un don que rien ne surpasse. Com-  
« bien de fois tes ennemis ont voulu l'écarter et l'éloigner  
« de toi!

« Mais le ciel te le destinait, et les efforts des envieux  
« n'ont abouti qu'à te mettre en possession de ce bien.

« Les principes de la secte se propagèrent rapi-

<sup>1</sup> Aden-Laah, *لاعة عدن* était le nom d'une ville de l'Arabie heureuse, située non loin d'Aden. On lit dans le *Lexique géographique arabe*, page 572, *لاعة مدينة في جبل صبر من نواحي اليمن والى جانبها قرية لطيفة يقال لها عدن لاعة*. « Laah est une ville, située sur la montagne de Sabar, dans la province du Yemen. Tout auprès, se trouve un petit bourg nommé « Aden-Laah. » Des détails analogues nous sont donnés par Abou'l-feda, *Arabia*, page 41. L'auteur ajoute, si l'on s'en rapporte au texte publié par Gagnier, *فيها كان ظهور دعاة الفاطميين*. Ce que cet éditeur traduit par : *In eâ facta fuere auguria pro vaftris fathemetis*. Mais quoique Gagnier ait fait tous ses efforts pour justifier cette leçon et sa traduction, il est constant que le texte imprimé est fautif, et qu'il faut lire *فيها كان ظهور دعاة الفاطميين* et traduire : « Ce fut dans cette ville que se montrèrent les missionnaires des fatimites. »

« dement dans le Yemen. Abou'lkâsem fit bâtir une  
 « forteresse sur la montagne de Laah, se rendit  
 « maître de Sanâ, et envoya des daïs, non-seule-  
 « ment dans tout le Yemen, mais encore dans d'au-  
 « tres contrées, dans le Yemamah, le Bahreïn, le  
 « Sind, l'Inde, l'Égypte, et le Magreb. »

« Voici ce que dit l'émir Izz-eldin Abou-Moham-  
 « med Abd-alaziz ben-Schaddad ben-Temim ben-  
 « Moëzz ben-Badis-Himiari, dans l'ouvrage intitulé :  
 الجمع والبيان في اخبار القيروان ومن كان فيها وفي ساير  
 « المغرب من الملوك والاعيان, « le Recueil et l'Explica-  
 « tion, concernant l'histoire de Kaïrowan, des rois  
 « et des personnages distingués qu'a produits cette  
 « ville, ainsi que le reste du Magreb : »

« Ceux qui les premiers, du temps de l'islamisme,  
 « prêchèrent des dogmes impies زندقية, furent  
 « Abou'lkhattab Mohammed, fils d'Abou-Zaïnab,  
 « affranchi des Benou-Asad, et Abou-Schâker Maï-  
 « moun ben-Dâsan ben-Saïd Gadban, auteur du  
 « livre qui a pour titre : الميدان في نصرة الزندقة<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> L'origine du mot zendik زنديق nous est donnée par Masoudi qui en parle en ces termes (*Moroudj aldheheb*, t. I, f. 111 r. et v.) :

الفرس حين اتاهم زرادشت بن اسمعيل... بكتاهم  
 المعروف بالبستاه باللغة الاولى من الفارسية وعمل له التفسير  
 وهو الزند وعمل لهذا التفسير شرحا سماه البارزند  
 البارزند فكان الزند بيانا لتاويل المتقدم المنزل وكان  
 من اورد في شريعتهم شيئا يخالف المنزل الذي هو البستاه

« *l'Hippodrome, ou appui de l'athéisme, et Abou-Saïd.*  
« natif de Ram-Hormuz, dans la province d'Ahwaz.

وعدل الى التاويل الندى هو الزند قالوا هذا زاندى  
(زندی فاضافه فاضافوه) لا التاويل وانه مكسوف عن  
الظواهر من المنزل الى تاويل هو بخلاف التنزيل فلما ان  
جاءت العرب اخذت هذا المعنى من الفرس فقالوا زنديق  
وعربوه وثنوية هم الزنادقة

« Lorsque Zaradust fils d'Aspeteman eut donné aux Perses le  
« livre appelé *Bestah*, écrit en ancien langage perse, il composa sur  
« cet ouvrage un commentaire intitulé *Zend*, et sur ce dernier, un  
« autre commentaire nommé *Pazend*. Le *Zend* était destiné à servir  
« d'explication à l'ouvrage primitif, émané de Dieu. Lorsqu'un Perse  
« avançait, sur la religion, quelque principe contraire à l'autorité  
« du livre révélé, c'est-à-dire du *Bestah*, et s'appuyait de préférence  
« sur le commentaire, c'est-à-dire le *Zend*, on disait de lui : *cet*  
« *homme est un Zendi*. Ils lui donnaient ainsi un nom dérivé de celui  
« du commentaire, pour indiquer que cet homme s'écartait des dog-  
« mes clairs du livre révélé, pour s'attacher à des explications con-  
« trairees à la révélation. Les Arabes ayant pris cette idée des Perses  
« adoptèrent le mot, auxquels ils donnèrent la forme *Zendik*. On  
« désigne par ce nom les dualistes (les Manichéens). »

On lit dans le *Kamel* d'Ebn-Athir (man. t. I, fol. 39 v.) :

كان المهدي قد قال للهادي يوما وقد قدم اليه زنديق  
فقتله وامر بصلبه يا بني اذا صار الامر اليك فتجرد  
لهذه العصاة يعنى اصحاب مناي مانى (lisez) فانها تدعو  
الناس الى ظاهر حسن كاجتناب الفواحش والزهد في  
الدنيا والعمل للأخرة ثم تخرجها من هذا الى تحريم  
اللحوم ومس الماء الطهور وترك قتل الهوام تخرجها من

« qui appartenait à la secte des images appelés *khora remis*, كان من خرمية المجوس.

(ثم لisez) تخرجها الى عبادة اثنين احدهما النور والآخر  
الظلمة ثم تبج بعد هذا نكاح الاخوات والبنات  
والاغتسال بالبول وسرقة الاطفال من الطرق لتنفذهم  
من ضلال الظلمة الى هداية النور

« Un jour on amena au khalife Mahdi un *Zendik*, que ce prince  
« fit mettre à mort, et dont il ordonna d'attacher le corps à un gi-  
« bet. Puis s'adressant à Hadi : Mon fils, lui dit-il, lorsque tu seras  
« à la tête de l'empire, attache-toi à détruire cette secte, c'est-à-dire  
« les partisans de Mani (Manès). En effet, ils commencent par prêcher  
« aux hommes des actes extérieurs qui n'ont rien que de louable, tels  
« que d'éviter les actions honteuses, renoncer aux biens du monde  
« et travailler pour la vie future. Bientôt ils les conduisent plus  
« loin, leur interdisent la chair et le contact de l'eau pure, et la  
« mort des insectes. Ensuite ils leur enseignent le culte de deux  
« natures, dont l'une est la lumière et l'autre les ténèbres. Enfin ils  
« leur permettent le mariage avec leurs sœurs et leurs filles, leur  
« prescrivent de se laver avec de l'urine, d'enlever les enfants sur  
« les chemins, afin de les soustraire à l'erreur des ténèbres, et de  
« les mener dans la voie droite, sous l'influence de la lumière. »

On peut voir sur le mot *زنديق* les détails que donne le com-  
mentateur sur le poème d'Ebn-Abdoun (man. ar. 1487, fol. 12 r.).  
Dans le *Kitab-alugani* (t. IV, f. 79 r.), on trouve ce proverbe : *أظرف من الزنديق*  
« Plus fin que le manichéen. » Ce mot, après avoir  
eu dans l'origine une signification précise, celle de *manichéen*, a  
désigné ensuite, d'une manière générale, un *impie*, un *homme qui foule aux pieds les lois de la religion ou celles de la morale*. Tel est le  
sens qu'il a encore aujourd'hui (voyez *The travels and adventures of*  
*Ed. Brown*, p. 361. — D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, p. 929. —  
M. Silvestre de Sacy, *Chrestomathie arabe*, t. I, p. 306, t. II, p. 274).  
Du mot *زنديق* s'est formé celui de *زندقة* « le manichéisme » ou  
« l'impiété. » On lit dans le *Munhel-safi* d'Abou'lmahasen, au sujet

« Tous trois inculquèrent à leurs adhérents que  
 « chaque pratique de dévotion a un sens caché; que  
 « Dieu n'a jamais réellement imposé à ses saints et  
 « à ceux qui sont attachés aux imams l'obligation  
 « de la prière, de la dîme, du jeûne, du pèlerinage;  
 « qu'il ne leur a interdit l'usage d'aucune chose, et  
 « qu'ils peuvent légitimement épouser leurs mères  
 « et leurs sœurs. Tous ces prétendus devoirs reli-  
 « gieux, disaient-ils, qui sont un supplice pour le  
 « peuple et pour ceux qui ne s'occupent que du sens  
 « extérieur, ne sont nullement obligatoires pour les  
 « hommes d'un rang distingué. Adam et tous les  
 « prophètes n'étaient que des imposteurs artificieux,  
 « qui visaient à obtenir la prééminence sur les autres  
 « hommes.

« Sous la dynastie des Abbassides, ces sectaires  
 « acquirent une grande puissance, et se virent sou-  
 « tenus par Abou'lkhattab et ses partisans, à cause  
 « du zèle ardent qu'ils témoignaient pour défendre

d'Abd-alhakk ben-Ibrahim, surnommé *Ebn-Sabin* **ابن سبيني**  
 (man. ar. 750, fol. 34 r.) : **كان صوفيا على قاعدة الفلاسفة** :  
 « Il était sofi, professait les dogmes des phi-  
 « losophes, et montrait du penchant vers le manichéisme. » De là  
 dérive également le verbe **تزندق** « être manichéen » ou « impie. »  
 On lit dans l'histoire d'Ebn-Djouzi (man. ar. 640, fol. 7 r.) : **اعلم**  
**أن القرشي لا يتزندق** « Sache qu'un Koraisch ne professe jamais  
 « des dogmes impies. » Et dans l'histoire d'Ahmed Askalani (tome I,  
 man. arabe, 656, f. 188 v.) : **يقول من نظر في كتاب البخاري** :  
**تزندق** « Il disait : Celui qui consulte le livre de Bokhari est  
 « un impie. »

« les intérêts de la famille de Haschem. Les enfants  
 « d'Abbas se déclarèrent également leurs protec-  
 « teurs; mais une enquête, qui eut lieu dans la ville  
 « de Koufah, ayant dévoilé leurs sentiments secrets,  
 « et prouvé jusqu'à l'évidence qu'Abou'lkhattab pré-  
 « tendait abolir les pratiques religieuses, et déclarer  
 « licites toutes les actions prohibées par les lois di-  
 « vines, Isa ben-Mousa le fit arrêter, avec soixante-  
 « dix de ses partisans, et leur fit trancher la tête. Le  
 « reste de ces sectaires se dispersa dans les diffé-  
 « rentes provinces de l'empire; quelques-uns allèrent  
 « s'établir dans le Khorasan et dans l'Inde. D'un autre  
 « côté, Abou-Schaker Maïmoun ben-Saïd, surnommé  
 « Gadban, se rendit à Jérusalem, accompagné d'un  
 « nombre de ses disciples. Ils commencèrent à en-  
 « seigner la magie, les sortilèges, l'art des prestiges,  
 « <sup>1</sup> معرفة الزرق, l'astronomie, l'alchimie, et l'art de

<sup>1</sup> Le mot زرق signifie *ruse, prestige*. On lit dans l'histoire de Nowairi (xxvi<sup>e</sup> part. man. de Leide, fol. 17 v.) : تعليم الشعبذة

والنارحيات والحيل والزرق من صنعة النجوم والكيمياء

« L'enseignement des prestiges, des sortilèges, la connaissance des  
 « ruses et des artifices qui tiennent à l'astrologie et à l'alchimie. »

Ce terme a passé dans la langue persane : l'histoire des poètes de Devlet-schah (man. p. 250, f. 154 v.) nous offre ces mots : ابلهى

پر زرق وپر مکر Un insensé, plein de ruses et de fourberies. »

Dans le Zäfer-nameh (fol. 229 r.), on lit : شيخان ظاهرى كه

از معرفت بهره ندارند وبشيد وزرق (و) صورت زهد

« Des docteurs, qui n'ont que l'apparence ex-  
 « térieure, qui sont dépourvus de science, et qui par leur fourberie

« et leurs artifices, ont su se parer du masque de la dévotion et de

« simuler la piété et le détachement des choses du  
 « monde. Abou-Schaker Maïmoun avait un fils  
 « nommé Abd-allah, et surnommé *Kaddah*, القَدَّاح,  
 « qu'il initia dans les secrets de sa secte, et qu'il in-  
 « struisit à feindre le plus grand zèle pour les préten-  
 « tions des schiïtes.

« Abdallah, sous le règne de Mamoun, s'étant lié  
 « avec Ishak ben-Ibrahim ben-Mosab, tous deux pri-  
 « rent les armes et proclamèrent les opinions des  
 « schiïtes à Karkh et à Isfahan. Au nombre de leurs  
 « sectateurs, se trouvait un homme appelé Moham-  
 « med, fils de Hosain, petit-fils de Djihan-Bakhtar,  
 « et surnommé Didan. Possesseur d'une grande for-  
 « tune, il habitait dans les environs de Karkh et  
 « d'Ispahan, et professait une haine profonde pour  
 « les Arabes. Abd-allah ayant entendu parler de lui,

« la vertu. » Plus bas (fol. 291 r.) on lit ces mots : از تلبیس  
 « Par ruse et par fourberie. » Dans le *Bostan* de Sadi, on  
 trouve ce vers :

که مجرم بزرق و زبان آوری  
 زجر می که دارد نکردد بری

« Car un coupable ne pourra, ni par ses artifices ni par son élo-  
 « quence, se laver de ses péchés. »

Et dans le commentaire persan, le mot *زرق* est expliqué par  
 مکر و فریب. Dans l'*Anvari-Sohaili* (édit. de Calcutta, fol. 60 r.),  
 les mots *زرق* et *حيلة* se trouvent réunis. On lit dans le *Habib-  
 alsīār* de Khondémir (t. III, fol. 26 r.) : « شید و زرق : L'hypo-  
 « crisie et la fourberie. » Plus loin (*ibid.*) le mot *زراق* désigne un  
*fourbe*, un *hypocrite*; on y lit *شیخ زراق*.

« alla le trouver. Abd-allah s'appliquait à la médecine,  
 « surtout à traiter les maladies des yeux, et à pomper  
 « les humeurs qui s'amassaient dans cet organe.  
 « Comme il annonçait n'agir que par un motif désin-  
 « téressé, et dans la seule vue de plaire à Dieu,  
 « يظهر انما يفعل ذلك حسبة وقربة لا الله تعالى<sup>1</sup>, il se

<sup>1</sup> Le mot *حسبة* signifie *résignation à la volonté de Dieu*. On lit dans le recueil des traditions de Bokhari (man. ar. 242, fol. 11 r.) : *الاعمال بالنية والحسبة* « Les œuvres qui sont faites par principe et par résignation, » et dans une glose marginale, le mot *حسبة* est expliqué par *الاحتساب والاخلاص* « La résignation et la pureté d'intention. » Dans l'histoire de la conquête de la Perse par les Arabes (*Kitab-aliktifa*, man. ar. 653, fol. 54 v.) : *من معك* « Tout ce que tu as avec toi d'hommes résignés et enflammés du désir de la guerre sainte. » Plus loin (*ib.*) : *استفتخوا بحسن النية والحسبة والزهد* « Il commencèrent par montrer des vues nobles, de la résignation, et le détachement des biens du monde. » Et ailleurs (*ib.*) : *الاجر على قدر الحسبة* « La récompense sera proportionnée au dévouement. » Dans la vie du sultan Mahmoud, écrite par Othi (man. ar. de Ducaurroy 27, fol. 257 r.), on lit : *عزآء وحسبة* « Avec patience et résignation, » et le dernier mot est expliqué par *أحتساب*. Dans l'histoire de Nowaïri (manuscrit arabe de Leide, xxvi<sup>e</sup> part. fol. 60 r.), on lit ces mots : *قاتلوا حسبة ورغبة في الشهادة* « Ils combattirent avec dévouement, et avec un désir ardent du martyre. » Enfin nous lisons dans les poésies d'Abou'lala (man. ar. d'E. Scheidius 18, p. 163) :

على لأملاك البلاد نصيحة  
 يقوم بها ذو حسبة وقيامه

« Je dois donner aux rois des différents pays un conseil que les hommes dévoués ne manqueront pas d'exécuter. »

« fit bientôt une grande réputation, qui se répandit  
« dans les environs d'Isfahan et dans toute la pro-

Le mot *حسبة* est rendu par *احتساب*. Le terme *حسبة* est un nom verbal qui, comme beaucoup d'autres mots de la même forme, emprunte sa signification de la huitième conjugaison. Le verbe *حَسِبَ*, à la huitième forme, signifie proprement *croire, penser, attendre*. On lit dans le roman d'Antar (t. III, fol. 198 r) :  
سَبَّ لِي الرَّبُّ الْقَدِيمَ مِنْ حَيْثُ لَا أَحْتَسِبُ  
« Le Dieu éternel m'a secouru d'un côté où je n'attendais rien. »  
Dans le *Kamel* d'Ebn-Athir (man. t. V, p. 197) :  
جَاءَهُمْ فَرَجٌ لَهُمْ : يَحْتَسِبُوهُ  
« Ils éprouvèrent une délivrance sur laquelle ils ne comp-  
« taient pas. » Dans une vie de Djeddar-pascha (de mon manuscrit, fol. 2 v.) :  
كَانَ عِنْدَهُ احْتِسَابًا مِنْ صَاحِبِ بَيْتِكَ  
« Il avait des soupçons concernant Salèh-bek, » et plus bas (*ibid.*) :  
احْتَسَبَ : انه لا بدَّ يَخْبِرُ صَاحِبَ بَيْتِكَ بِذَلِكَ الْكَلَامِ  
« Salèh-bek aurait infailliblement connaissance de ce discours. »  
Dans un passage du *Sahih* de Bokhari (t. I, man. ar. 242, f. 11 r. et v.), on lit :  
نَفَقَةُ الرَّجُلِ عَلَى أَهْلِهِ يَحْتَسِبُهَا صَدَقَةً  
« La dépense que l'homme fait pour sa famille est regardée par lui  
« comme une aumône. » De là il signifie *espérer, attendre*. On lit dans la vie de Mahmoud par Otbi (fol. 176 v.) :  
احْتِسَابًا :  
« En attendant la récompense qui vient de Dieu. » En effet la glose rend le mot *احتسابًا* par *انتظارًا*. Dans le commentaire de Tébrizi sur le *Hamasa* on lit (page 779) :  
احْتِسَابُ الْإِجْرِ عِنْدَ اللَّهِ  
« de Dieu. »

Il signifie ensuite *regarder un acte, une chose comme devant obtenir de Dieu une récompense, et en faire le sacrifice, dans cette espérance*. Nous lisons dans le *Sahih* de Bokhari (t. I, man. ar. 242, f. 156 r.) :  
فَضْلٌ مِنْ مَاتَ لَهُ وَلَدٌ فَاحْتَسِبَهُ  
« un fils, et en a fait le sacrifice à Dieu. » Dans l'ouvrage intitulé *Omdat-altalib* (man. arabe 636, fol. 184 r.) :  
عِنْدَ اللَّهِ احْتَسِبَ

« vince du Djibal. Didan, l'ayant entendu vanter.  
« l'invita à se rendre auprès de lui. Abd-allah, s'atta-

« Je sacrifie ma vie pour Dieu. » Dans le *Moroudj* de Masoudi (tome I, fol. 386 v.) : **احتسب عند الله اعظم الرزية** :

« Il regarda le plus grand des malheurs comme un sacrifice méritoire auprès de Dieu. » Plus loin, Mosab ben-Zobaïr dit à son fils

(fol. 409 r.) : **Marche au combat** **تقدم امامي حتى احتسبك** :

« devant moi, afin que je fasse à Dieu le sacrifice de ta vie. » Dans l'histoire de la conquête de Jérusalem (man. ar. 714, fol. 130 r.), l'auteur dit, en parlant d'un guerrier qui avait péri dans un combat :

« Son père en fit le sacrifice pour Dieu. » Dans l'histoire des Seldjoucides de Bondari (man. ar. n° 767 A, fol. 28 v.), on lit :

**انا احتسب في سبيل الله نفسي** : « Je sacrifierai ma vie pour la cause de Dieu. » Dans la continuation

d'Elmacin (manuscrit ar. 619, fol. 212 r.) : **احتسب عند الله** : « Il sacrifia pour Dieu toutes ses richesses. » Dans l'ouvrage d'Imad-eldin-Isfahani (man. ar. 714, fol. 69 r.) :

**احتسب عند الله مصابهم** : « Il regarda leur désastre comme méritoire aux yeux de Dieu. »

Le même verbe, mis seul, sans aucun régime, signifie *compter sur les récompenses que Dieu décerne à un acte méritoire, et, dans cette confiance, se résigner à la volonté de Dieu, se dévouer pour sa cause.*

Dans un passage de la vie de Mahmoud (fol. 225 recto), les mots

**محتسبين للجهاد** sont rendus, dans la glose marginale, par les mots : **طالبيين الثواب بجهادهم لاجل الله** : « Cherchant à mé-

riter les récompenses par leurs efforts pour la cause de Dieu. »

Dans l'histoire de Masoudi (*Moroudj*, t. I, fol. 378 v.), on lit : **قام**

« Il soutint la vérité de Dieu avec patience et dévouement. » Dans le *Sahih* de Bokhari (t. I, man. ar. 242, fol. 8 v.), on lit :

**من يقم ليلة القدر ايمانا واحتسابا** : « Celui qui reste debout, pendant la nuit du décret divin, par foi

et par dévouement. » Dans le même ouvrage (t. II, man. ar. 243, fol. 53 v.) :

**من صام رمضان ايمانا واحتسابا ونية** : « Celui qui

« chant à faire une critique amère des vices des  
 « Arabes, gagna par ce moyen l'affection de son  
 « hôte, qui lui remit des sommes considérables.  
 « Muni de cet argent, Abd-allah se rendit dans la  
 « province de Koufah, et envoya de côté et d'autre  
 « des daïs (missionnaires) habiles. A sa mort, il eut

« observe le jeûne du ramadhan par foi, dévouement et intention  
 « pure. » Dans l'histoire de la conquête de la Perse (man. ar. 653,  
 fol. 48 v.), on lit : **فنفرتنا اليهم باحتساب** « Nous marchâmes  
 « contre eux avec dévouement. » Et plus bas (*ibid.*) : **ان انتم  
 صبرتم لعدوكم واحتسبتم لقتالهم** « Si vous montrez de  
 « la constance contre voire ennemi, et si vous vous dévouez pour le  
 « combattre. » Dans le *Kamel* d'Ebn-Athir (tome V, p. 194) : **قاتلوا  
 محتسبين في زعمهم** « Ils combattaient pensant faire une action  
 « méritoire. » Dans l'histoire des Seldjoucides de Boudari (man. ar.  
 n° 767 A, fol. 51 v.) : **انت اولى من صبر واحتسب** : « Tu es le  
 « plus digne de tous ceux qui montrent de la patience et du dévoue-  
 « ment. » Dans la vie de Noradin et de Saladin (man. ar. n° 707 A,  
 fol. 9 v.) : **صبروا احتسابا** : « Ils montrèrent de la constance par  
 « dévouement. » Dans l'histoire de Hasan-ben-Omar (man. ar. 688,  
 fol. 52 v.) : **صبروا واحتسبوا**. Dans la vie des kadis d'Égypte  
 de Sakhawi (man. ar. 690, fol. 77 v.) : **صبر واحتسب**. On lit  
 dans un ouvrage de Makrizi (*Kitab-almoukaffa*, manuscrit ar. 675,  
 fol. 207 v.) : **افضل الائمة احسنها لسنة الله اتباعا واعلمها** :  
 « Le plus parfait des imams est celui qui  
 « observe avec le plus de soin les préceptes de Dieu, qui sait le  
 « mieux ce qui est écrit dans le livre divin, et le pratique avec le  
 « plus de dévouement. » Dans l'histoire de Nowaïri (man. arabe de  
 Leide, xxvi° part. f. 195 v.) : **المجازى لها ما احتسبت** : « Celui  
 « qui la récompensera de son dévouement. »

Le même verbe, à la même forme et joint au nom de Dieu, si-  
 gnifie *l'implorer pour quelqu'un*. On lit dans l'histoire de la conquête

« pour successeur son fils Ahmed, qui poursuivit  
 « l'exécution des plans de son père. Il attira auprès  
 « de lui un habitant de Koufah nommé Rustem  
 « Abou'lhosain ben-Karkhin' ben-Häuschab *Alnedj-*  
 « *djar*, النجار (le charpentier). Cet homme, de la secte  
 « des schiites, professait les opinions de ceux qui

de Jérusalem (man. arabe n° 714, fol. 276 v.) : **نسب ذلك اليه** :  
 « Il lui attribua cette action, et invoqua  
 « Dieu en sa faveur. » Et dans un passage de Hariri (éd. de M. Sil-  
 vestre de Sacy, séance 29, p. 322) : **احتسب الله على الخطيب** :  
 « J'implorais Dieu relativement à l'orateur; » on peut voir les scho-  
 lies sur ce passage. Dans un endroit du *Kitab-alayâni* (tome II,  
 fol. 53 r.), on trouve cette phrase : **الناس يكتسبون الاوزار** :  
 « Les hommes regardent  
 « les crimes comme des actes méritoires, et commettent l'iniquité  
 « de manière à attirer sur eux les châtimens de Dieu. » Il est pro-  
 bable que l'expression **أخذ الله** équivalait à celle-ci : **أحتسب الله**  
**حسيباً**. En effet le mot **حسيب** signifie *celui qui fait rendre*  
*compte aux autres, qui récompense ou punit*. On lit dans un passage  
 de l'ouvrage de Birouni (*Alâthâr*, man. arabe de la Bibliothèque de  
 l' Arsenal n° 17, fol. 67 r.) : **كانهم ارباب من دون الله والله** :  
 « Ils croient être maîtres et indépendans de Dieu,  
 « mais c'est Dieu qui leur fera rendre compte. » Dans l'histoire de  
 Masoudi (*Moroudj*, t. I, fol. 349 r.) : **ان كان الذى اظنه فالله** :  
 « S'il arrive ce que je pense, c'est Dieu à qui on en ren-  
 « dra compte. » Le mot **حسيب** désigne aussi *un noble, un être élevé*  
*en dignité*, comme dans ce passage du même écrivain (*Moroudj*,  
 tome I, fol. 411 v.) **ان الحسب في الرجل مروته وحسن** :  
 « La véritable noblesse  
 « pour l'homme consiste dans la générosité et la bonne conduite;  
 « si tu agis ainsi, tu seras réellement noble. »

« reconnaissent pour imam Mousa-Kadem, fils de  
« Djafar-sâdek. Mais bientôt, persuadé par les rai-  
« sonnements d'Abd-allah, il changea de sentiment.  
« et consentit à donner le titre d'imam à Ismail, fils  
« de Djafar. Tous deux étaient attentifs à épier l'ar-  
« rivée des pèlerins qui venaient visiter les *meschheds*  
« (monuments) de l'Irak et de Kerbela, et lors-  
« qu'ils remarquaient un homme qui leur plaisait.  
« ils le faisaient venir, et s'ouvraient à lui. »

*La fin a un prochain numéro.*

---